

Communiqué de presse

Montpellier, le 10 mai 2016

Situation du Théâtre de la Mauvaise Tête

A la veille d'une réunion décisive pour l'avenir du Théâtre de la Mauvaise Tête où l'ensemble des partenaires (Etat, Région, Département, Communauté de communes du Gévaudan et ville de Marvejols) sont réunis à l'initiative du Préfet de la Lozère, le SYNDEAC tient à réagir aux différentes positions et propositions parues dans la presse locale.

Nous tenons à rappeler à Monsieur Rémi André, Président de la Communauté de communes, que c'est bien parce que le TMT est une structure professionnelle que celle-ci bénéficie de financements publics. Nous ne pouvons accepter qu'il soit reproché au TMT son taux d'aides publiques et ses 4 emplois (dont 2 aidés), là où il conviendrait de s'en féliciter ! Ce qui distingue le TMT des autres associations culturelles du bassin de vie, c'est son professionnalisme et c'est cela qui semblerait poser problèmes ? Comment nous, professionnels du secteur devons-nous prendre cet argument ? La culture est-elle une filière à part qui doit se passer de la compétence et de l'expertise de professionnels qualifiés ? Imagine-t-on ce type d'arguments pour la gestion de la crèche qui vient d'être inaugurée ou pour la gestion des déchets, autre compétence de la communauté de communes ?

Quant à la question de la compétence culture de la communauté de communes, nous rappellerons qu'il existe d'autres solutions que celle-là pour soutenir une association notamment en s'appuyant sur l'intérêt communautaire, ce qui, au regard du rayonnement du TMT sur le bassin de vie, semble aller de soi.

Nous avons bien noté, Monsieur André, que la décision de la Communauté de communes de ne plus financer le TMT a été prise à l'unanimité moins une abstention des 34 élus communautaires, dont nous rappelons que 16 d'entre eux représentent la commune de Marvejols. Ces derniers prétendent aujourd'hui « soutenir » le TMT et appellent à une redéfinition du projet. La nature pour le moins contradictoire de ces propositions soulève notre plus vive interrogation quant à la volonté réelle de la Commune de soutenir la pérennité de ce projet. Le changement dans la continuité dont se réclame la mairie amène à un retrait pur et simple de l'apport financier de la commune au TMT sans soutenir un relais par la Communauté de communes. Sur cet état de fait, qui est à la source de la crise actuelle, aucune réponse n'est apportée.

Bien au contraire, les solutions alternatives imaginées (augmentation des tarifs, recours au financement privé, programmation de spectacles amateurs, de spectacles plus rémunérateurs, de spectacles DRAC, ateliers, animations, actions diverses dont fêtes, événements locaux...) témoignent de votre méconnaissance des contraintes et des réalités de nos professions. Elles sont de nature à obscurcir davantage les perspectives d'un sauvetage du TMT, structure emblématique d'une certaine conception de la décentralisation culturelle qui semble vous échapper.

Le SYNDEAC s'étonne de l'absence d'un positionnement politique des autres élus du territoire sur ce dossier : ces questions touchent à la conception de l'avenir du développement culturel dans les territoires, particulièrement les plus ruraux, au moment où se redessinent de nombreuses frontières administratives.

Nous tenons à saluer l'exceptionnelle mobilisation citoyenne en cours, qui a réuni de plus de 3 600 signataires dont 924 issus de Marvejols et 1666 du département de Lozère. Nous regrettons toutefois que ceux-ci soient privés de s'exprimer suite à l'intervention de monsieur le Préfet.

Cette mobilisation est la preuve, s'il en est besoin, que le projet du TMT tel qu'il a été conduit jusqu'à aujourd'hui a toute sa place sur ce territoire, dans le département de la Lozère et en région LR-MP.

Nous appelons l'ensemble des partenaires du TMT à trouver une solution qui soit à la hauteur des enjeux. Il est bien question ici d'un choix de modèle pour l'avenir de la culture sur ce territoire.

Nous ne pouvons imaginer que vous balayerez 40 ans d'expériences et de compétences acquises, que vous laisserez filer plus de 100 000 euros de financements extérieurs au bassin de vie et directement réinjectés dans l'économie locale, que vous priverez spectateurs, écoles, associations, structures sociales, médico-sociales, artistes, techniciens... de spectacles professionnels qui nous parlent du monde d'aujourd'hui, pour 40 000 euros de financement annuel à partager entre deux collectivités locales dont les budgets cumulés dépassent les 8 millions d'euros !

Délégation Régionale du SYNDEAC Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Contact Presse :
M. Nicolas Dubourg
Tél. 06 83 20 95 99

